

FICHE DE POSTE

Code poste RenoiRH :

N° publication CSP :

Intitulé du poste (F/H) :

Professeur invité

Catégorie : Catégorie A

Corps : PROFART - Enseignant en école supérieure nationale d'art

Spécialité : Sans spécialité

Groupe RIFSEEP :

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Domaine fonctionnel :

RMCC : RCH - Enseignement supérieur Recherche

RMFP : FPENS - Enseignement et formation

Emploi-type :

RMCC : RCH03A - Enseignant-praticien du supérieur

RMFP : FPENS008 - Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la Culture
DGCA
DGCA-Établissements Publics (010DG20075)
DGCA-EP ENSBA (010DG20044)
14 RUE BONAPARTE 75272 PARIS

Description du poste

L'École nationale supérieure des beaux-arts recrute pour son département de pratiques artistiques un professeur artiste étranger, dans le cadre de son programme de professeur invité. Celui-ci est accueilli au sein du programme de résidence Institut français x Cité internationale des arts. Ce programme consiste en une invitation à un artiste étranger qui occupe pendant une année un atelier de pratique artistique et accompagne un groupe d'étudiants tout au long de l'année. Un atelier est dédié à cet enseignement annuel et chaque année, un nouveau recrutement sera mis en place.

Le professeur qui dirigera un atelier, devra avoir établi sa réputation d'artiste à l'échelle internationale. Sa pratique pourra relever du domaine de la sculpture, de l'installation, de la photographie, du film, de la peinture ou de la performance.

Le professeur invité sera accueilli au sein du programme de résidence Institut français x Cité internationale des arts, pour lequel il pourra développer un projet artistique parallèle. Via ce programme, chaque année, l'Institut français permet à plus de 70 artistes et professionnels de la culture du monde entier et de toutes disciplines artistiques d'être accueillis au sein de la Cité internationale des arts à Paris. Les ateliers-logements de l'Institut français sont situés sur le site du Marais (18 rue de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris).

L'Institut français prend en charge les prestations mensuelles liées à l'atelier-logement individuel. Tous les autres coûts liés à la résidence sont à la charge du professeur invité.

Missions et activités principales :

Le professeur invité participe à la mise en œuvre de la politique d'établissement en matière de pédagogie. Il participe à la dynamique du département des pratiques artistiques en favorisant les liens pédagogiques et les projets artistiques au sein de l'École et avec ses partenaires. Il assure le bon fonctionnement de l'atelier et du collectif des étudiants. Il entretient des relations privilégiées avec les services chargés de la promotion des activités culturelles de l'école (programmation culturelle, service de la communication, service des expositions). Le professeur bénéficie d'un espace dédié au sein de l'école pour une quinzaine d'étudiants maximum. Il assure un suivi individuel de la production artistique des étudiants, mène des activités collectives avec l'atelier et des projets transverses avec d'autres professeurs de l'école.

Pendant la durée de sa résidence à la Cité internationale des arts, le professeur invité s'engage à mener à bien le projet artistique présenté dans son dossier de candidature et à tenir informé l'Institut français du déroulement de son séjour et de son projet. A l'issue de son séjour, il transmettra à l'Institut français un compte-rendu qui portera sur le déroulement de ses travaux, les

Descriptif du profil recherché

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Ce professeur devra avoir établi sa réputation d'artiste prioritairement dans un ou plusieurs domaines artistiques que cela soit de la sculpture, de l'installation, de la photographie, du film, de la peinture ou de la performance.

Le professeur devra être anglophone et/ou francophone et doit résider de manière permanente hors de France depuis au moins 5 ans.

Les candidatures doivent comporter une lettre de motivation, un curriculum vitae, un dossier de reproduction d'œuvres et une note résumant les conceptions pédagogiques.

Pour la résidence, les candidats présentent un projet de recherche et création, ancré sur le territoire francilien et en lien avec la scène française.

Savoir faire

- Connaissance approfondie dans l'un des domaines suivants : sculpture, installation, photographie, film, peinture ou performance.
- Connaissance approfondie de la scène artistique contemporaine
- Savoir transmettre une culture vivante
- Susciter un appétit d'exploration et d'expérimentation
- Gérer les relations avec les étudiants et étudiantes
- Conduire des projets pédagogiques

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens de la pédagogie
- Savoir travailler en équipe
- Coordonner des actions d'enseignement
- Sens des relations humaines

Descriptif de l'employeur

L'École nationale supérieure des beaux-arts est un établissement public administratif, tout à la fois lieu de formation et d'expérimentation artistiques, lieu d'expositions, « musée de France » conservant des collections historiques et contemporaines et maison d'édition.

Sous tutelle du ministère de la Culture, les Beaux-Arts de Paris ont pour mission première la formation de 650 étudiants et étudiantes se destinant à la création artistique de haut niveau. Ils se déploient sur un vaste ensemble architectural, situé entre le quai Malaquais et la rue Bonaparte, à Paris. L'établissement dispose également d'un second site, en location, à Saint-Ouen, pour les activités pédagogiques. Elle est également propriétaire en propre d'un important parc immobilier légué, valorisés sur le marché locatif privé parisien.

La formation, sur un cursus de 5 ans, conjugue les éléments fondateurs d'une démarche artistique et les enjeux de l'art contemporain. Elle offre un enseignement diversifié fondé sur la méthode du travail en atelier.

Au sein de la direction des études, le département des pratiques artistiques est composé de 34 ateliers dirigés par des artistes de renom, qui guident et accompagnent les étudiants et étudiantes dans l'épanouissement de leur pratique artistique personnelle, appuyée sur les enseignements de techniques, de dessin et de théorie. Garants d'une pédagogie libre et éclairée, ils veillent au respect de chacun et chacune au sein de l'atelier, en lien étroit avec le service de la vie scolaire.

Les candidats sont invités à consulter le livret de l'étudiant 2025-2026 accessible sur le site internet de l'École www.beauxartsparis.fr, et plus particulièrement le programme des cours.

Conditions particulières d'exercice

La charge pédagogique est de 448 heures annuelle face aux élèves comprenant les cours et le suivi individualisé, à raison de 2 jours/semaine les mardi et mercredi, sur un total théorique de 1607 heures annuelles. (Règlementation Fonction Publique)

A l'expiration de l'avis de vacance, une commission de sélection (composée du directeur de l'établissement, de 2 enseignants et de 2 personnalités qualifiées) statuera sur les candidatures reçues et auditionnera les candidats correspondant au profil recherché.

Poste : sur contrat d'établissement

Durée du contrat : 9 mois (d'octobre 2026 à juin 2027)

Prise de fonction : octobre 2026

Durée de la résidence à la Cité internationale des arts : 9 mois (du 8 octobre 2026 au 2 juillet 2027).

L'ENSBA fonctionne selon le calendrier des établissements d'enseignement supérieur, avec 8 semaines de congés fixes : 1 semaine durant les vacances scolaires de printemps, 5 semaines entre la fin juillet et le mois d'août et 2 semaines en fin d'année.

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Qui contacter ?

jb.de-beauvais@beauxartsparis.fr

Envoi des candidatures

recrutement@beauxartsparis.fr

Documents à transmettre

CV lettre motivation portfolio obligatoire

Date de mise à jour

05/05/2026